

La [CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE BOURGOGNE](http://www.cma-bourgogne.fr) / **T** : 03.84.79.43.44 organise des stages à destination des jeunes pendant les vacances scolaires. Ils permettent de passer quelques jours dans le monde professionnel pour des collégiens et lycéens de plus de 14 ans. Le stage dure entre 1 et 5 jours. Le but est que les jeunes découvrent un métier, comprennent s'ils sont prêts à entrer dans le monde professionnel, choisissent une filière. www.cma-bourgogne.fr